

EXTRAIT
DES REGISTRES DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 AVRIL 2017

Election d'un membre pour faire partie du Conseil municipal

En application de l'article 8 de la loi sur l'administration des communes genevoises,
Mme Ariane ARLOTTI a prêté serment en remplacement de Mme Gloria CASTRO,
conseillère municipale démissionnaire (EàG).

certifié conforme

La Secrétaire



Martine Sumi

Le Président



Rémy Burri